

Le Consommateur du 95

Association locale UFC Que-Choisir
de la Vallée de Montmorency

Un pas de plus franchi par nos élus !



édito

"Family"

**Voici ce que cautionnent
et sans doute encouragent nos élus du Val d'Oise**

Et ce n'est qu'une faible partie des anglicismes que ces élus manient sans vergogne sur leurs sites avec les "myballades", les "myvaldoise", les "happy" on ne sait trop quoi, etc. etc.

Est-ce un sujet de consommation, direz-vous ? Oui, et au moins à deux titres. Tout d'abord lorsque les loisirs sont des prestations qui nous sont offertes nous nous devons de les étudier même dans leurs présentations aux consommateurs. Ensuite, cet encouragement des élus de la République à substituer l'anglais au français se traduit de plus en plus, dans les résolutions de litiges de consommation, par des échanges de courriels parfois surréalistes. Pas plus tard qu'en novembre dernier, nous avons écrit au directeur du Carrefour de Saint-Brice et nous avons reçu la réponse dont nous vous donnons ci-dessous **l'intégralité** :

*Return Receipt Your document: Litige S...
was received by:@carrefour.com
at: 11/16/2015 10:51:40 AM*

This e-mail and any attachment are confidential and intended solely for the use of the individual to whom it is addressed. If you are not the intended recipient, please telephone or email the sender and delete this message and any attachment from your system. Unauthorized publication, use, dissemination, forwarding, printing or copying of this e-mail and its associated attachments is strictly prohibited.

*http://disclaimer.carrefour.com/
Let's respect the environment together. Only print this message if necessary.*

Cet exemple, de ce que nous refusons de recevoir et de gérer, est le résultat d'années et d'années au cours desquelles certains de nos élus ont tenté de nous convaincre que la Terre était la planète des "bisounours". En réalité nous sommes en perpétuelle guerre économique que nous perdons un peu plus chaque jour et dans laquelle "mondialisation" (voir notre site www.ufc-ul.org) rime avec "colonisation du XXIe siècle", colonisation dont nous sommes des cibles semble-t-il consentantes. Combat d'arrière-garde contre les «anti-langue française» m'a-t-on dit. Possible ! Et alors ?

Raymond CIMA

SOMMAIRE

- **Éditorial**
 - "Family"
 - Voici ce que cautionnent et sans doute encouragent nos élus du Val d'Oise
- **Enquête prix en grandes surfaces**
- **Informations, prises de position**
 - Engie et hameçonnage
 - Ponctualité des trains (suite du n°137)
 - Compteur Linky (quelques réponses)
 - Notre guide de Noël 2015
 - Go Voyages. Attention à ce site.

Engie (ex GdF Suez) et hameçonnage

Vous savez, sans doute, que GdF Suez a changé de nom depuis peu, et se nomme désormais Engie.

Pourquoi ? Peut-être parce qu'entre 2012 et fin 2014 la société a perdu 6% des parts de marché du gaz en France (Chiffres extraits du site GdF) et qu'une société française en régression a tendance, depuis pas mal de temps (vous vous en êtes peut-être aperçus) à changer de nom et/ou à se mettre à communiquer en anglais.

Mais le changement de nom n'est pas l'objet de cet article. Ce trimestre nous avons à vous parler des arnaques de hameçonnage par courriels auxquelles Engie prête le flanc.

Courriels mal sécurisés

Engie fait de la publicité par courriels interposés dans lesquels elle propose que l'on clique sur des liens pour aller prendre connaissance de tel ou tel de ses avantages momentanés.

Cliquer est dangereux, rappelle le Que-Choisir Spécial n°106 de décembre 2015 (couverture ci-contre). En effet, l'informatique permet beaucoup de choses et, entre autres, **d'afficher le nom d'un site sur un lien à cliquer et d'envoyer sur un autre site celui qui le clique !** Pour vous en convaincre nous avons mis un exemple concret (et inoffensif) sur notre site à l'adresse :

http://www.ufc-ul.org/ul953/arnaque_courriel.htm

Les "petits malins" utilisent cette technique pour vous envoyer un virus, et les gros truands peaufinent la technique en faisant ressembler le site d'arrivée à celui que l'on croit atteindre (même logo, même présentation...). Alors, que croyez-vous qu'ils se produise lorsque le site vous aura demandé par exemple votre identifiant, votre mot de passe et que vous les lui aurez donnés ? Vous recevrez peut-être un message d'erreur, vous fermerez alors tranquillement votre navigateur et... le truand utilisera vos données pour son propre compte (en banque) !

En août dernier nous avons écrit à Engie pour lui demander si elle avait pris conscience qu'elle prêtait le flanc aux hameçonnages. Réponse d'Engie :

« Le lien dont vous faites état ne sera pas changé puisqu'il est nécessaire au pilotage et au suivi de nos prestataires (...) la marque de l'expéditeur « GDF SUEZ Dolce Vita » est intégrée systématiquement dans l'objet de l'e-mail afin de rassurer l'internaute sur la source d'envoi et lui permettre ainsi de cliquer (...) »

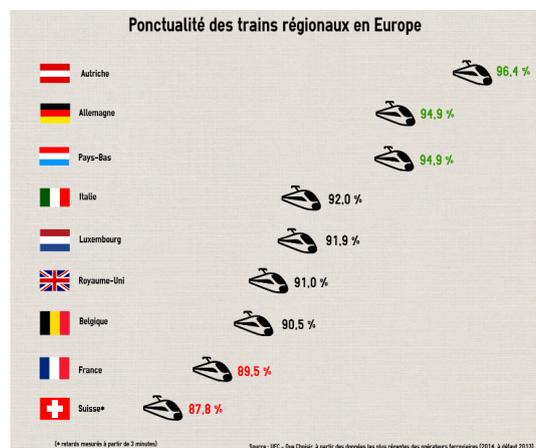
Comme si leur logo n'était pas utilisable par les escrocs !

Dans ce domaine Engie manque donc de sérieux et... elle n'est malheureusement pas la seule. ■



En ligne, il n'y a malheureusement pas que le hameçonnage. Pour éviter de nombreuses autres arnaques nous ne pouvons que vous conseiller de lire le Que-Choisir Spécial n°106 de décembre 2015.

Conseil. Pour éviter de cliquer sur un lien de courriel mais tout de même voir le vrai site où la publicité disait vous conduire, recopiez le lien dans votre navigateur.



Ponctualité des trains...

Dans notre n°137 nous vous avons alertés à propos de cette absence chronique de ponctualité. Nous avons distribué notre bulletin en certains points publics et nous avons noté que l'on mènerait une action en direction des candidats aux élections régionales.

Pourquoi n'avons-nous finalement pas interféré avec ces élections ? Avec le passage du passe Navigo à 70€/mois (au lieu de plus de 100€) nous avons jugé inutile d'ouvrir une polémique électorale stérile. En effet, certains élus en place pouvait nous répondre "**vous voyez que nous avons fait quelque chose**" alors que d'autres auraient répondu "**Navigo n'est actuellement pas budgété pour 2016**" ou "**C'est au détriment des habitants de Paris intramuros**". Polémique inutile. Nous jugerons sur pièce, tout au long de l'hiver. ■

Aidez-nous à surveiller les retards et les suppressions de trains en téléchargeant l'application gratuite "anti-retard" :

www.quechoisir.org/app/train-retard/

Enquête prix 2015

Localement nous avons réalisé l'habituelle enquête nationale sur les "prix" en grandes surfaces.

Résultats nationaux pour 81 produits présents dans toutes les enseignes

Comme l'a souligné l'UFC dans le "Que Choisir" 540 d'octobre 2015, «les prix n'évoluent quasiment pas entre septembre 2014 à mars 2015, mais une lutte acharnée oppose "Leclerc" et "Géant Casino" [que nous n'avons pas sur notre secteur géographique, mais il y en a un à Argenteuil] pour la place d'enseigne la moins chère de France. Carrefour, de son côté, relance la guerre des prix à travers ses "drives"» mais est relativement cher sur le reste de ses autres enseignes.

Résultats locaux

Le tableau ci-contre permet de constater que les moyennes des prix dans le 95 sont près de 2% supérieures aux moyennes nationales, et ce quelles que soient les enseignes. Chez "Super U" on note même 7% de plus que pour la moyenne nationale des "Super U" ! Pourquoi ? Mystère !

Pourquoi n'y a-t-il pas de "hard discounteurs" (Lidl, etc.) dans notre enquête ?

Ils ne vendent pas les mêmes produits que les chaînes classiques ; on ne peut donc pas les comparer aux autres. Par contre, si vous en avez un dans votre voisinage, nous vous conseillons vivement d'aller y faire un tour...

Pourquoi n'avons-nous pas enquêté dans plus de supermarchés ?

Question intéressante dont vous connaissez sans doute la réponse : nous manquons de bénévoles et vous êtes chaleureusement invités à nous proposer vos services. ■

Panier avec 81 produits de marques	Prix
Leclerc (Herblay)	377€
Moyenne nationale Géant Casino	381€
Moyenne nationale Leclerc	381€
Moyenne nationale Carrefour Drive	392€
Carrefour Drive (Saint-Brice)	393€
Leclerc (Moisselles)	395€
Moyenne nationale Hyper U	399€
Moyenne nationale Super U	407€
Leclerc Drive (Sannois)	409€
Moyenne nationale Intermarché	409€
Moyenne nationale toutes enseignes	410€
Moyenne nationale Carrefour	410€
Moyenne nationale Intermarché Super	412€
Moyenne nationale Auchan	413€
Auchan (Taverny)	415€
Moyenne pour le 95, toutes enseignes	417€
Intermarché Super (Méry)	422€
Auchan (Soisy)	425€
Super U (Le Thillay)	427€
Super U (Herblay)	428€
Moyenne nationale Carrefour Market	431€
Moyenne nationale Cora	431€
Cora (Ermont)	431€
Super U (Ecouen)	439€
Moyenne nationale Simply M	436€
Simply M (Eaubonne)	442€
Moyenne nationale U Express	443€
U Express (Mériel)	461€

Compteur Linky : l'arnaque

Comme à nos permanences et par courriels on nous pose de plus en plus de questions au sujet des nouveaux compteurs d'électricité Linky, voici quelques réponses :

On ne peut pas le refuser

Le gouvernement l'a décidé. Les remplacements ont commencé le 1^{er} décembre de cette année et devraient se terminer en 2021.

Remplacement gratuit

Lors du remplacement, ni le compteur ni sa pose ne vous seront facturés (ERDF se rattrapera sur les factures).

Il se met à la place de l'ancien

Il n'y a pas à se préoccuper de la place qu'il va prendre, sa taille est identique à celle du compteur qu'il va remplacer.

Avantages pour ERDF

ERDF n'aura plus besoin de passer chez vous car il va pouvoir piloter (relever, changer la puissance..) Linky à distance. Et ERDF va pouvoir connaître en temps réel les consommations sur son réseau.

Avantages pour les usagers

Aucun ! Linky risque même d'alourdir leurs factures sans contrepartie !

En effet, une étude menée par l'UFC sur les appareils déjà installés a montré que 37% des ménages consomment au-delà de leur puissance d'abonnement. Les compteurs actuels supportent ces dépassements ponctuels sans disjoncter, Linky pas toujours. De nombreux usagers pourraient avoir à souscrire à une puissance plus élevée, donc à un abonnement plus cher ! ■



Changement de compteur pour un Linky

Entre ERDF et vous, il s'agit d'une opération de type "gagnant-gagnant". Je m'explique : ERDF gagne deux fois et vous, vous perdez tout !

Notre guide de Noël 2015

Pour vous permettre d'aborder la période de fin d'année en toute sérénité, en liaison avec l'UFC national nous mettons à votre disposition un guide de 31 pages dans lesquelles vous trouverez un rappel de vos droits et de nombreux conseils pour les situations plus particulières de cette fin d'année :

- les dons et étrennes,
- les cadeaux de Noël,
- se retrouver en famille.



http://www.ufc-ul.org/ul953/guide_noel_2015.pdf

Consultez-le, chargez-le, distribuez-le à vos amis via les réseaux sociaux. ■

"Go voyages" Attention !

Nous avons actuellement plusieurs litiges relatifs à ce site de réservations en ligne de billets d'avions. La communication entre lui et nous semble être si ubuesque que nous vous en reparlerons dans notre prochain bulletin.

En attendant, nous ne pouvons que vous conseiller de réserver ailleurs que sur "Go voyages" et, surtout, nous faisons appel à vous afin de recueillir le plus de témoignages possible sur cette curieuse société. ■

EN PRÉSENTANT VOTRE CARTE D'ADHÉRENT UFC-QUE-CHOISIR

**au cinéma « LES TOILES »
Forum de Saint Gratien
95210 SAINT GRATIEN**

VOUS POURREZ BÉNÉFICIER D'UN TARIF RÉDUIT (5€ au lieu de 6€)

Rappel

Loi N° 90-1259 du 31/12/90 publiée au J.O. le 5/1/91. Cette loi portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques traite dans son article 26 des consultations données par les associations de consommateurs. **Il en ressort que les conseils à caractère juridique doivent être exclusivement limités aux adhérents.**

BULLETIN D'ADHESION-READHESION ABONNEMENT-REABONNEMENT

Si vous êtes adhérent, ou si vous souhaitez adhérer à l'UFC Vallée de Montmorency, adressez votre chèque à l'ordre de l'UFC au Centre Culturel du Forum 95210 ST GRATIEN

NOM.....

ADRESSE.....
.....

• Don :

• Adhésion 1 an : première année : 28€ ; réadhésion 1 an : 23€

Abonnement à «Que Choisir». Par notre intermédiaire, si vous n'avez jamais été abonné, vous pouvez prendre un premier abonnement à tarif réduit : 11 numéros + 4 hors série pour 49€ au lieu de 62€. **PROFITEZ-EN !**

LE CONSOMMATEUR DU 95
est édité par
l'UFC-QUE CHOISIR
de la Vallée de Montmorency
Centre Culturel du Forum
95210 SAINT GRATIEN
Association régie par la loi de 1901

Courriel
contact@montmorency.ufcquechoisir.fr
ou
l953@ufc-ul.org

Internet
www.ufc-ul.org

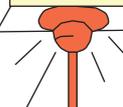
Direction: M. CIMA
Trésorerie: Mme DARNAT
Secrétariat: M. FOUCHÉ
Litiges: Mme LE NEVÉ
Mme SAINT-LÉGER
M. DU BLED
Enquêtes Mme GALS
M. PLATTEAU
M. REYMOND
M. SAMSON
M. VAU

Dépôt légal à parution. Numéro tiré à 600 exemplaires par nos soins.

Abonnement un an (4 numéros): 4 €
Gratuit pour les adhérents à jour de cotisation

LITIGES

Hors vacances scolaires,
nous enregistrons vos litiges au
Centre Culturel du Forum (Saint-Gratien) les jeudis entre 19h et 19h30



J'adhère !

Êtes-vous aussi
abonnés à
"Que Choisir" ?

